

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 26 octobre 2021

Sans les élus locaux, le plan France 2030 passera à côté de ses objectifs

Le président de la République Emmanuel Macron a présenté, le 12 octobre 2021, le plan d'investissement d'avenir, « France 2030 ». Ce plan, d'un montant de 30 milliards d'euros sur cinq ans, « ambitionne de permettre à la France de retrouver le chemin de son indépendance environnementale, industrielle, technologique, sanitaire et culturelle et de prendre un temps d'avance dans ces secteurs stratégiques. »

Les élus urbains saluent tout d'abord la prise de conscience, au plus haut sommet de l'Etat, de l'importance de définir une stratégie industrielle claire et ambitieuse pour relever les grands défis de notre temps, alliant reconquête industrielle et transition écologique.

Pour parvenir à aider le pays à devenir ou rester leader dans quelques secteurs clés comme l'énergie, le transport, l'alimentation, la culture ou la santé, le Chef de l'Etat souhaite associer les investisseurs privés et le secteur public. **Mais, pour le moment, et comme pour l'élaboration et la gouvernance du Plan Investissements d'Avenir et du plan France Relance, les collectivités territoriales n'ont pas été associées à son élaboration. Or, elles assurent 70% de l'investissement public, et, notamment les grandes villes, agglomérations et métropoles, organisent l'accueil des activités économiques, de recherche et de production de nombre des activités que ce plan entend soutenir. Cet oubli fait écho à l'absence des métropoles et grandes agglomérations du dispositif Territoires d'Industrie, alors qu'elles accueillent et soutiennent 50% de l'emploi industriel français.**

Compétentes, aux côtés des régions, en matière de développement et d'aménagement économique, d'innovation mais aussi de protection de l'environnement, de maîtrise d'énergie, de lutte contre la pollution de l'air et autorités organisatrices de la mobilité, leur rôle est central, d'autant plus dans une période où les Français attendent de leurs responsables politiques des actions coordonnées et des résultats concrets. L'innovation industrielle, pour atterrir et créer de l'emploi, nécessite des terrains d'expérimentation, la mobilisation et la coordination des acteurs locaux ainsi que la construction de son acceptabilité par les citoyens. Sur ces trois champs, le rôle des intercommunalités urbaines sera indispensable.

Dans l'esprit constructif et transpartisan qui est le sien, France urbaine demande au Gouvernement que les élus locaux soient associés à la définition et à la mise en œuvre du Plan France 2030, en particulier sur les objectifs suivants :

- Décarboner notre industrie.
- Produire près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides.
- Investir dans une alimentation saine, durable et traçable.
- Créer les dispositifs médicaux de demain.
- Placer la France à nouveau en tête de la production des contenus culturels et créatifs.

Allions nos forces et savoir-faire. Sans les élus locaux, il n'y aura pas de réelle politique d'aménagement industriel de l'Etat. Sans les élus locaux, le plan France 2030 passera à côté de ses objectifs et ne répondra ni à l'urgence stratégique pour notre pays, ni aux attentes et inquiétudes des Français.